

DE L'EXPÉRIMENTATION À LA RÉGULATION ÉCRIRE LES RÈGLES DU JEU DE L'IA

WEBINAIRE IA #3



Léa GOUPIL
Consultante senior
Metapolis



Betty SFEZ
Avocate Tech & Innovation
Data/IA/Cyber



Cédric GAURY
Directeur conseil Metapolis,
responsable offre IA



Bernard MAMAN
Directeur adjoint du
numérique au CD05

june.



Hautes-Alpes
le département

SOMMAIRE

01

UN CADRE ÉTHIQUE POUR
ACCOMPAGNER L'ESSOR DE L'IA

02

UNE ILLUSTRATION CONCRÈTE :
LA DÉMARCHE DU CD05

03

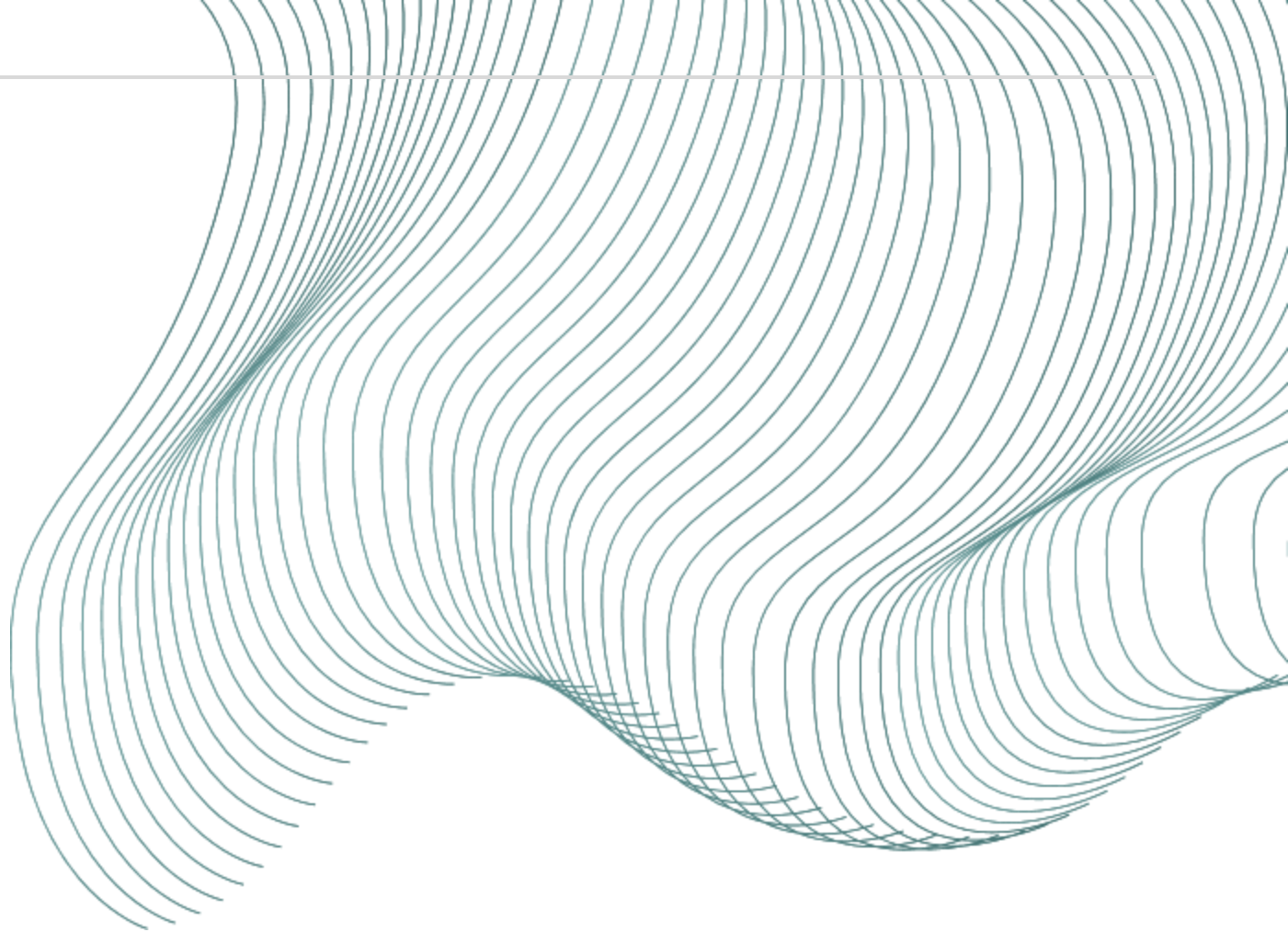
QUELS LEVIERS POUR GARANTIR UNE IA
VRAIMENT ÉTHIQUE ?

04

Q&R

1

UN CADRE ÉTHIQUE POUR ACCOMPAGNER L'ESSOR DE L'IA



UNE ADOPTION MASSIVE ET RAPIDE DE L'IA PAR LES CITOYENS



ADOPTION GRAND PUBLIC

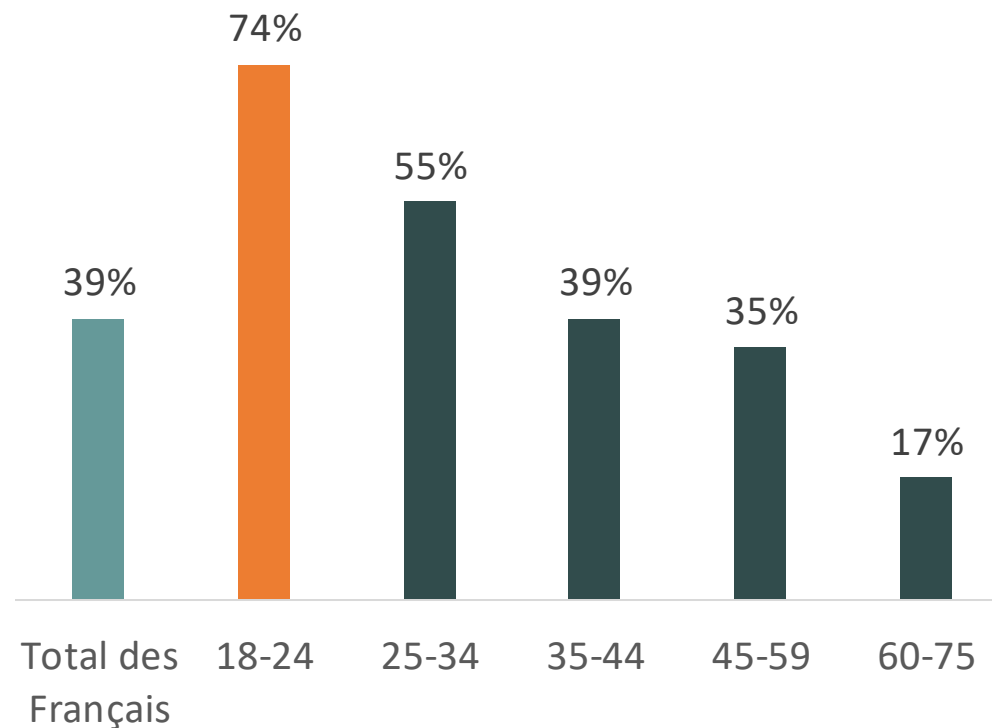
39%

Pourcentage de Français qui déclarent utiliser des IA Génératives

88%

Pourcentage de Français qui déclarent avoir entendu parler des IA Génératives

PROFIL DES UTILISATEURS



Source : Ipsos-CESI École d'ingénieurs | L'usage de l'intelligence artificielle par les Français - Février 2025

UNE DYNAMIQUE QUI TRAVERSE TOUS LES SECTEURS



**ADOPTION GRAND
PUBLIC**

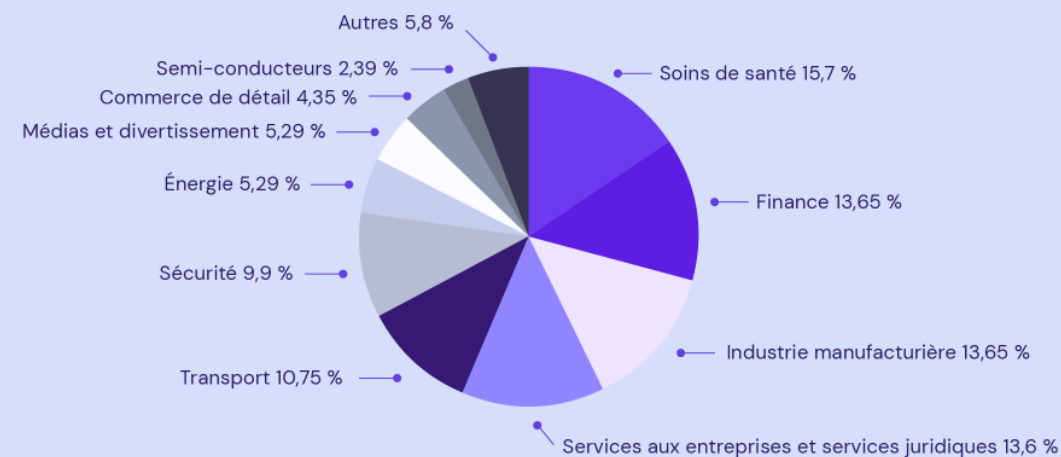


**TOUS LES SECTEURS
IMPACTÉS**

HOSTINGER

Trois. Deux. En ligne

Part de marché des technologies d'IA



DES INVESTISSEMENTS COLOSSAUX QUI ACCÉLÈRENT LA COURSE À L'IA



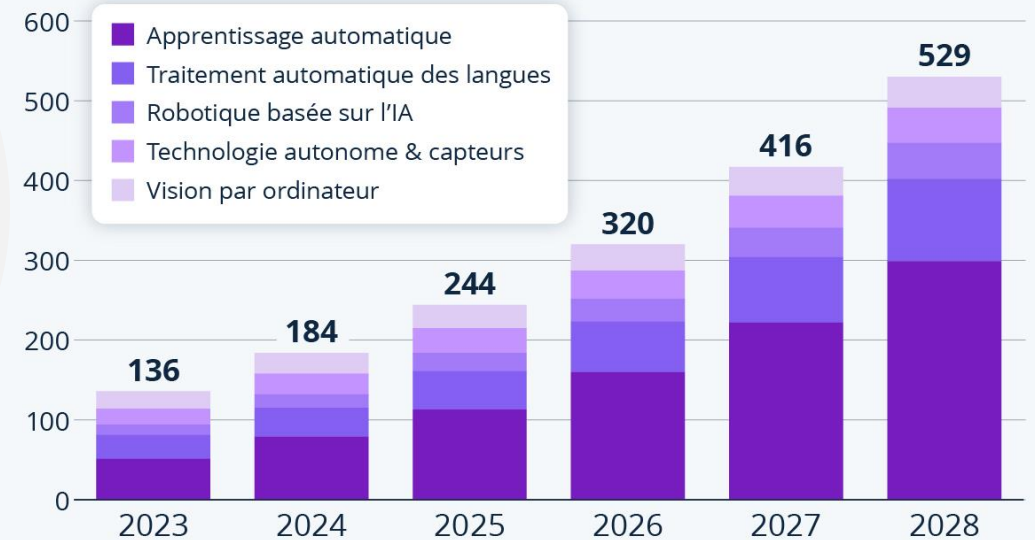
**TOUS LES SECTEURS
IMPACTÉS**



**INVESTISSEMENTS
MASSIFS**

IA : le marché pourrait dépasser les 500 milliards d'ici 2028

Estimation et projection du chiffre d'affaires mondial du marché de l'IA de 2023 à 2028, par segment (en milliards \$)



Projection en date de mars 2024.

Source : Statista Market Insights



statista

metapolis
AU CŒUR DES TRANSFORMATIONS
NUMÉRIQUES PUBLIQUES

L'IA, NOUVEAU TERRAIN DE COMPÉTITION MONDIALE

CTEURS
ÉS



**INVESTISSEMENTS
MASSIFS**



**COURSE
GÉOPOLITIQUE**



DES ENJEUX ÉTHIQUES QUI SE MULTIPLIENT



Investigation sur les valeurs dans les différents domaines où le Secteur Public doit faire des choix.



AUTONOMIE
STRATÉGIQUE

VIE PRIVÉE ET
SURVEILLANCE

SÉCURITÉ ET
USAGES
MALVEILLANTS

BIAIS ALGORITHMIQUES

TRANSPARENCE ET EXPLICABILITÉ

EMPLOI ET TRANSFORMATION DU TRAVAIL

PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE

RÉGIME DE
RESPONSABILITÉS

DÉPENDANCE

ÉQUITÉ ET
JUSTICE

ALIGNEMENT
DES VALEURS

EMPREINTE
CARBONE

CONTRÔLE
HUMAIN

DES APPROCHES DIVERGENTES SELON LES GRANDES PUISSANCES



ETATS-UNIS :
UNE APPROCHE INCITATIVE, PRAGMATIQUE,
FAVORISANT L'INNOVATION.



CHINE :
UNE APPROCHE NORMATIVE
CENTRALISÉE ET IDÉOLOGIQUE



UNION EUROPÉENNE :
UN CADRE STRICT,
CENTRÉ SUR LA PROTECTION DES CITOYENS

SEPT PRINCIPES FONDATEURS POUR UNE IA DE CONFIANCE



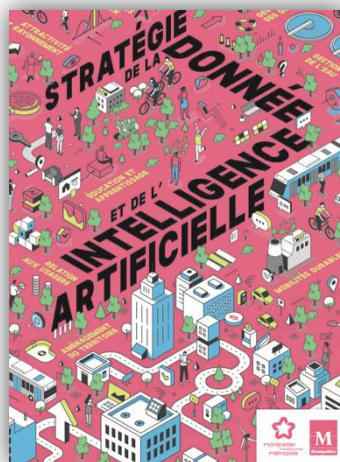
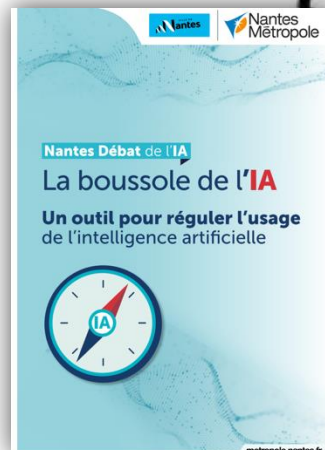
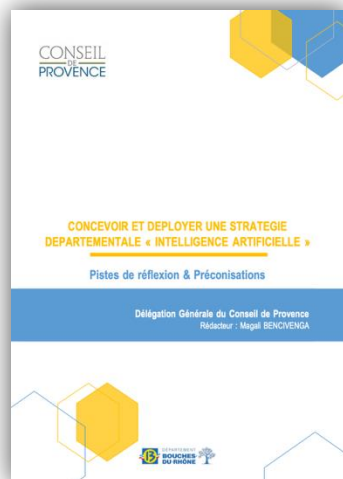
LES 7 PRINCIPES DE L'IA PUBLIQUE DE CONFIANCE

Source : Étude du Conseil d'Etat, « Intelligence artificielle et action publique : construire la confiance, servir la performance », 2022



LE SECTEUR PUBLIC S'APPROPRIE LES CADRES ÉTHIQUES

 Comité éthique / conseil de l'IA



Côtes d'Armor
le Département



métropole
rouenNORMANDIE



Métropole
du Grand Paris

Strasbourg.eu
eurometropole



Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT



PARIS
SACLAY



Université
d'ORLÉANS

Hautes-Alpes
le département



La Région
Occitanie



Montpellier
Méditerranée
métropole



DÉPARTEMENT
BOUCHES-
DU-RHÔNE



AIX-
MARSEILLE
PROVENCE



REGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



ACTEURS PUBLICS AYANT MIS EN AVANT UNE
STRATÉGIE/CHARTRE ÉTHIQUE DE L'IA

LE SECTEUR PUBLIC S'APPROPRIE LES CADRES ÉTHIQUES

AUTRES CHARTES INTÉRESSANTES

Québec 



< >
Declaración de Montreal
IA responsable_
< / >

AUTRES COMITÉS ETHIQUES



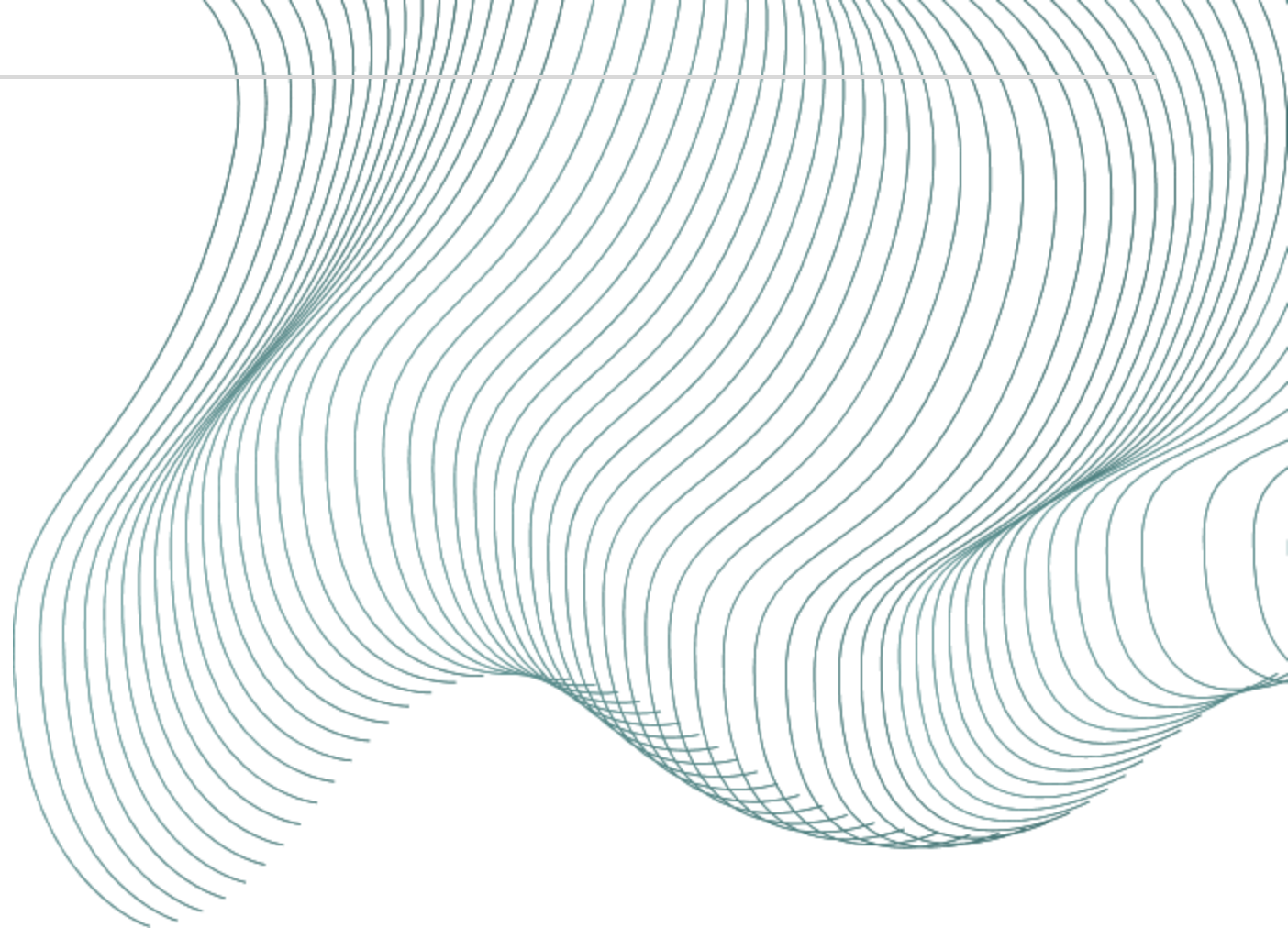
DES INITIATIVES NATIONALES...



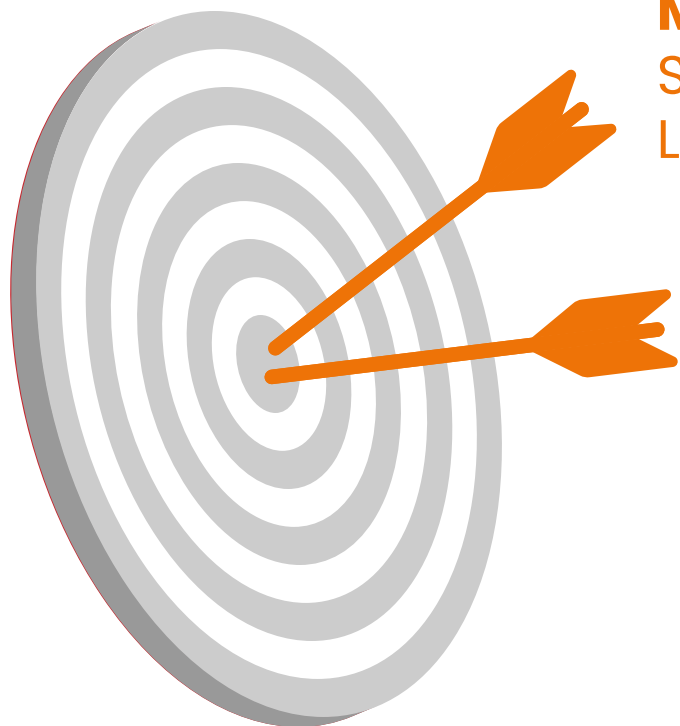
ACTEURS PUBLICS AYANT MIS EN AVANT UNE
STRATÉGIE/CHARTRE ÉTHIQUE DE L'IA

2

UNE ILLUSTRATION CONCRÈTE : LA DÉMARCHE DU CD05



OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE



MONTER EN COMPÉTENCES COLLECTIVEMENT
SUR LES ENJEUX ET RISQUES LIÉS À
L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

IDENTIFIER LES ASPECTS PRIORITAIRES À
ENCADRER DANS LES ACHATS ET
LES USAGES DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

DÉC. 2024

JANV. 2025

FÈV. 2025

MARS 2025

AVRIL 2025

MAI 2025

JUIN 2025

**SENSIBILISATION
DES CADRES**

**ELABORATION DOCUMENTS CADRE : DOCTRINE,
REGLEMENT DES USAGES, CLAUSIER**

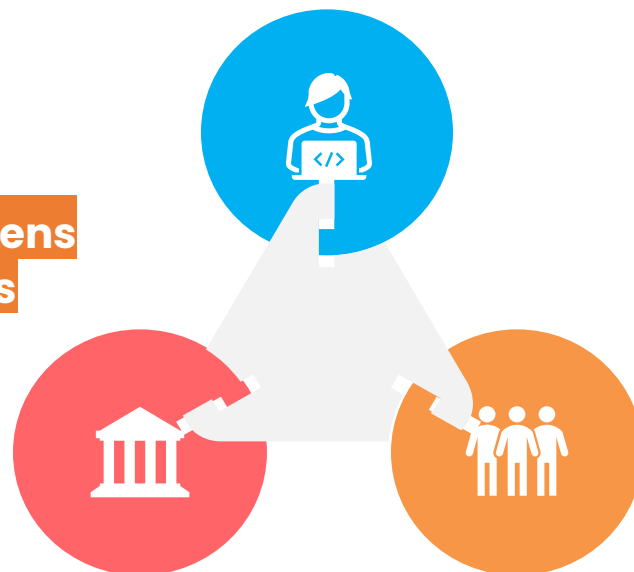
**VALIDATION DGS
ET PRÉSENTATION
EN CODIR**

**SOUSSION AUX
ORGANISATION
SYNDICALES**

**VOTE EN AG DU
NOUVEAU RÈGLEMENT
DES USAGES**

Un **groupe de
travail transverse**
pour des **réflexions
riches**

4x **entretiens**
4x **ateliers**



LES RÉSULTATS



DOCTRINE IA

Cadre stratégique organisant le déploiement et l'utilisation d'intelligences artificielles au sein de l'organisation et/ou du territoire.

Ce document joue un rôle clé en établissant :

- Une **vision**, des **ambitions** partagées
- Des **principes directeurs** : valeurs fondamentales qui doivent guider les choix
- Des **engagements** ou lignes de conduite : les intentions opérationnelles
- Une **gouvernance** et un pilotage



7 PRINCIPES DIRECTEURS



PRÈS DE 40 ENGAGEMENTS



DES PRINCIPES DE GOUVERNANCE POUR L'IA



RÈGLEMENT DES USAGES – ANNEXE IA

Ce document traduit la doctrine en **règles opérationnelles** pour guider les utilisateurs, **encadrant ainsi les usages**.

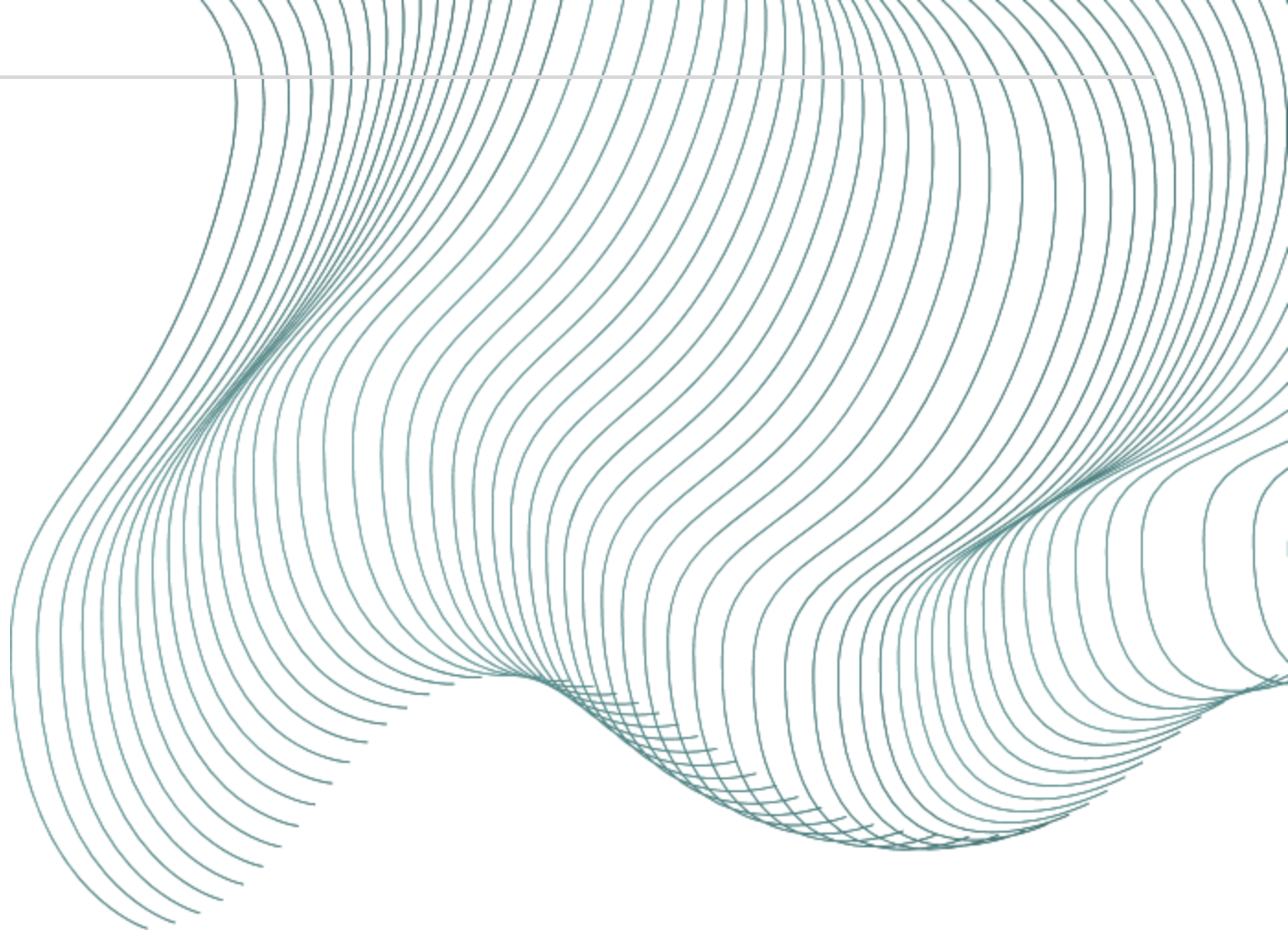


CLAUSIER IA

Ce document traduit la doctrine en **clauses à intégrer dans les marchés publics**, encadrant ainsi **l'acquisition** de solutions numériques intégrant de l'IA.

3

QUELS RÈGLES ET LEVIERIS POUR ASSURER UNE IA ETHIQUE ?



UN CADRE JURIDIQUE PRÉEXISTANT



FR Les principes fondamentaux de la **commande publique**

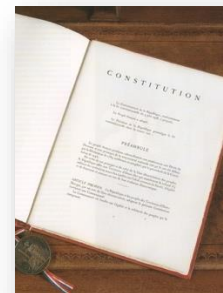
- la liberté d'accès
- égalité de traitement des candidats
- transparence des procédures

FR Loi Informatique et Libertés (2015) & FR Loi pour une République Numérique (2016) → **obligations de transparence**

TRANSPARENCE

EU Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), notamment son article 22 → **interdiction des décisions administratives individuelles exclusivement basées sur un algorithme.**

PRIMAUTÉ HUMAINE



FR EU Les principes d'égalité et de non-discrimination : aucun biais discriminatoire ne doit entacher l'usage de l'IA.

ÉQUITÉ

EU Référentiel général de sécurité (2010) → **règles minimales de sécurité pour les téléservices publics et leurs prestataires** + FR Directive NIS 2 (2022) → **renforce obligations cyber.**

SURETÉ

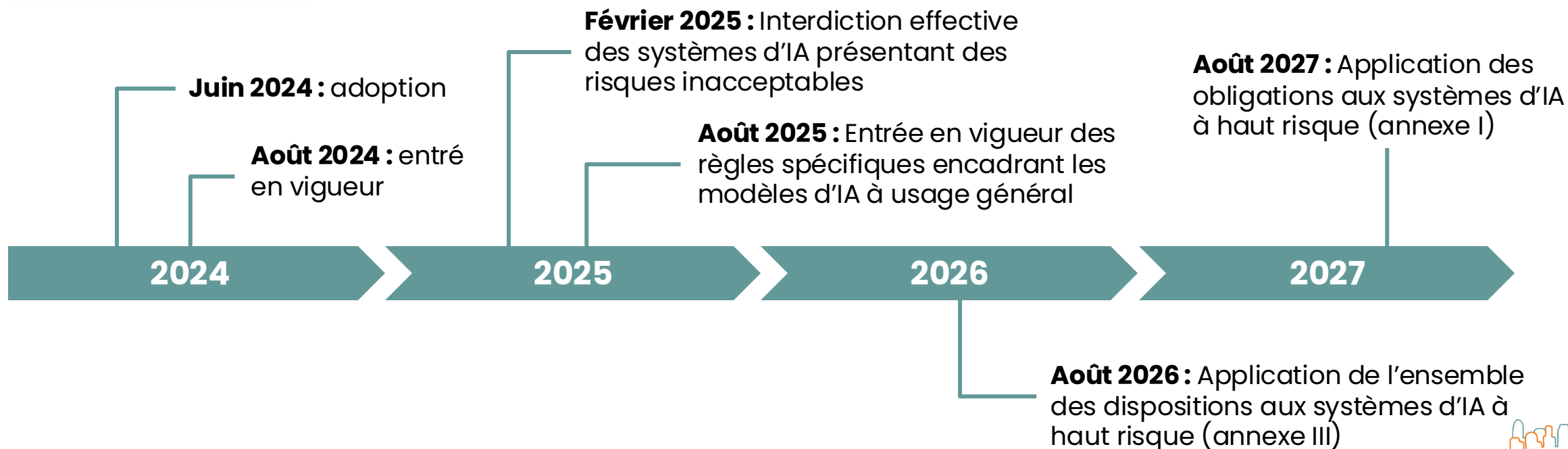
FR Loi REEN (2021) → **stratégie numérique responsable pour les collectivités de plus de 50k hab.**

SOUTENABILITÉ

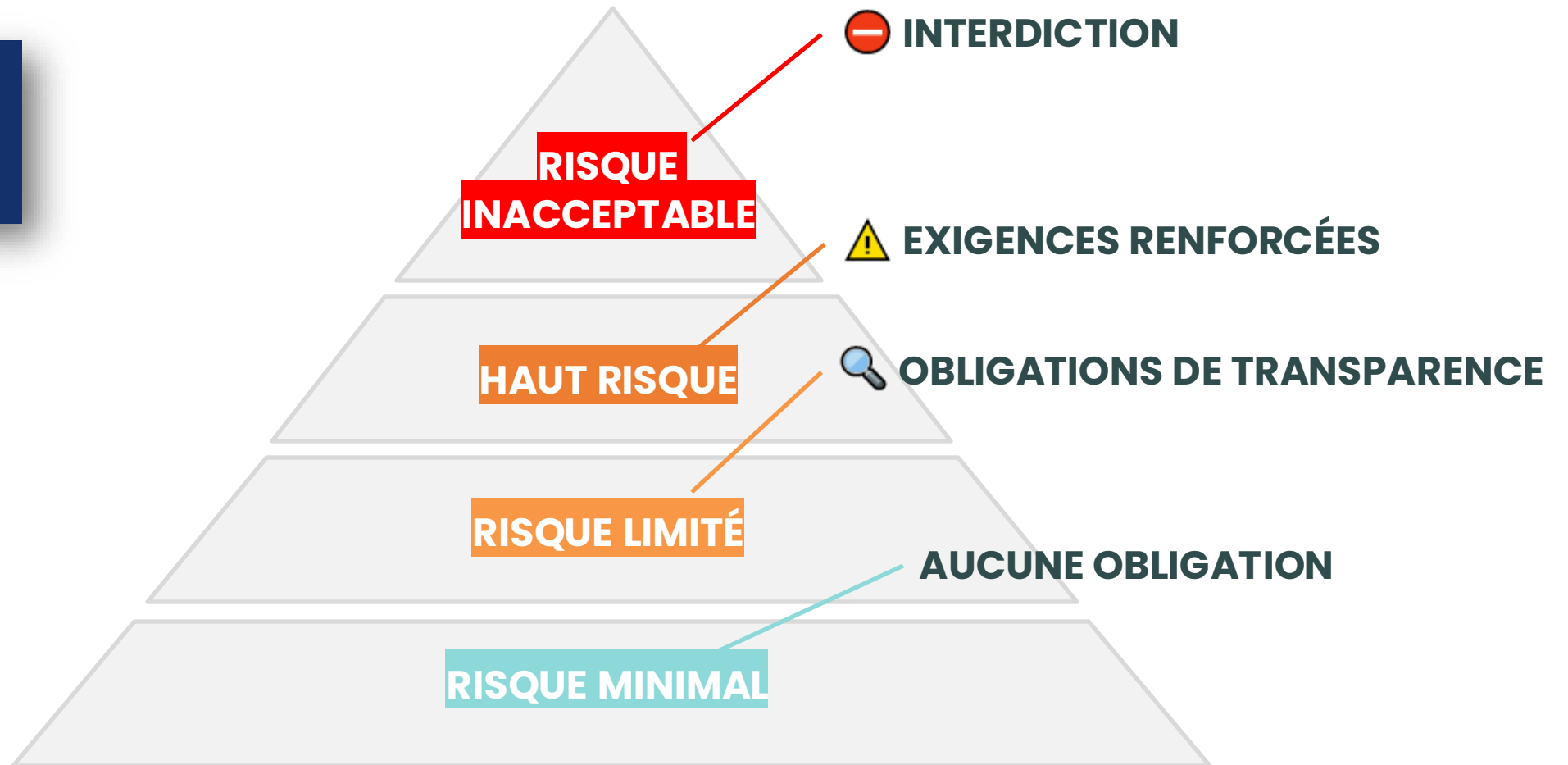
« AI ACT », QUELS IMPACTS ?



L'« AI ACT » (ou « RIA » pour règlement sur l'intelligence artificielle) vise à garantir que les systèmes d'IA soient « **sûrs, transparents, traçables, non discriminatoires et respectueux de l'environnement** ».



« AI ACT », QUELS IMPACTS ?



ZOOM : L'AI ACT, QUELS IMPACTS ?

1 Mise en place d'un système de **gestion des risques** tout au long du cycle de vie

SURETÉ

2 Assurer la **gouvernance des données** (qualité, pertinence, élimination des biais)

PERFORMANCE

ÉQUITÉ

3 Garantir l'**auditabilité** (documentation technique détaillée, enregistrement de l'activité de l'IA)

TRANSPARENCE

Garantir la **robustesse technique** et le niveau de **performance**

PERFORMANCE

Mesures de **contrôle humain** (« human in the loop »)

PRIMAUTÉ HUMAINE

Notification des incidents graves ou dysfonctionnements

SURETÉ

HAUT RISQUE

OBLIGATIONS CONCERNANT FOURNISSEURS ET DÉPLOYEURS D'IA À HAUT RISQUE

ZONES GRISES ET INCERTITUDES

- ❑ L'absence de **protection des algorithmes par le droit d'auteur**
- ❑ Les **contenus générés** par IA : **qui en est titulaire ?**
- ❑ La difficile **transparence des algorithmes publics** et les « boîtes noires ».
- ❑ Les défis des **biais algorithmiques et de la discrimination indirecte**
- ❑ Le régime de **responsabilités**

CADRER L'IA DANS LES MARCHÉS PUBLICS

ENJEU N°1 : S'ADAPTER A LA MATURITÉ ACTUELLE DES EQUIPES ET DU MARCHÉ

- 1 Penser en « paliers » de maturité**
👉 Au lieu d'écrire directement des clauses contraignantes, tu proposes des formulations **graduelles** : incitatif, obligatoire, obligatoire et vérifiable.
- 2 Jouer sur la temporalité**
👉 Introduire des « clauses de progrès continu », avec une montée en exigence en cours de marché.
- 3 Adapter le niveau de contrainte au marché fournisseur**
👉 Clause de « best effort » : le prestataire s'engage à mettre en œuvre des moyens raisonnables et à rendre compte des évolutions plutôt qu'à garantir un résultat absolu.



CADRER L'IA DANS LES MARCHÉS PUBLICS

ENJEU N°2 : ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

1 **Approche compliance by design**

👉 concevoir les appels d'offres en incorporant dès le départ les contraintes légales (présentes et futures) plutôt que de réagir après coup.

2 **Intégration de clauses contractuelles adaptées**

👉 La bonne nouvelle, c'est que ce sont les mêmes que pour l'enjeu 1 !

3 **Construction d'une culture de l'IA**

👉 Au-delà des clauses juridiques, anticiper efficacement passe par une culture administrative proactive avec la mise en place plusieurs actions transversales telle que : veille juridique et technique, formation des agents.

SOUTENABILITÉ... ET DURABILITÉ ?



Webinaire IA #2
IA raisonnée : éthique, intérêt général et sobriété sont-ils compatibles avec l'IA ?

Avec la participation d'EKITIA et la REGION OCCITANIE :

JEAN CHRISTOPHE ELINEAU
Directeur conseil Metapolis, expert NR et IA

OLIVIER AURADOU
Délégué général d'EKITIA

LEA RENOU
Consultante Senior Metapolis

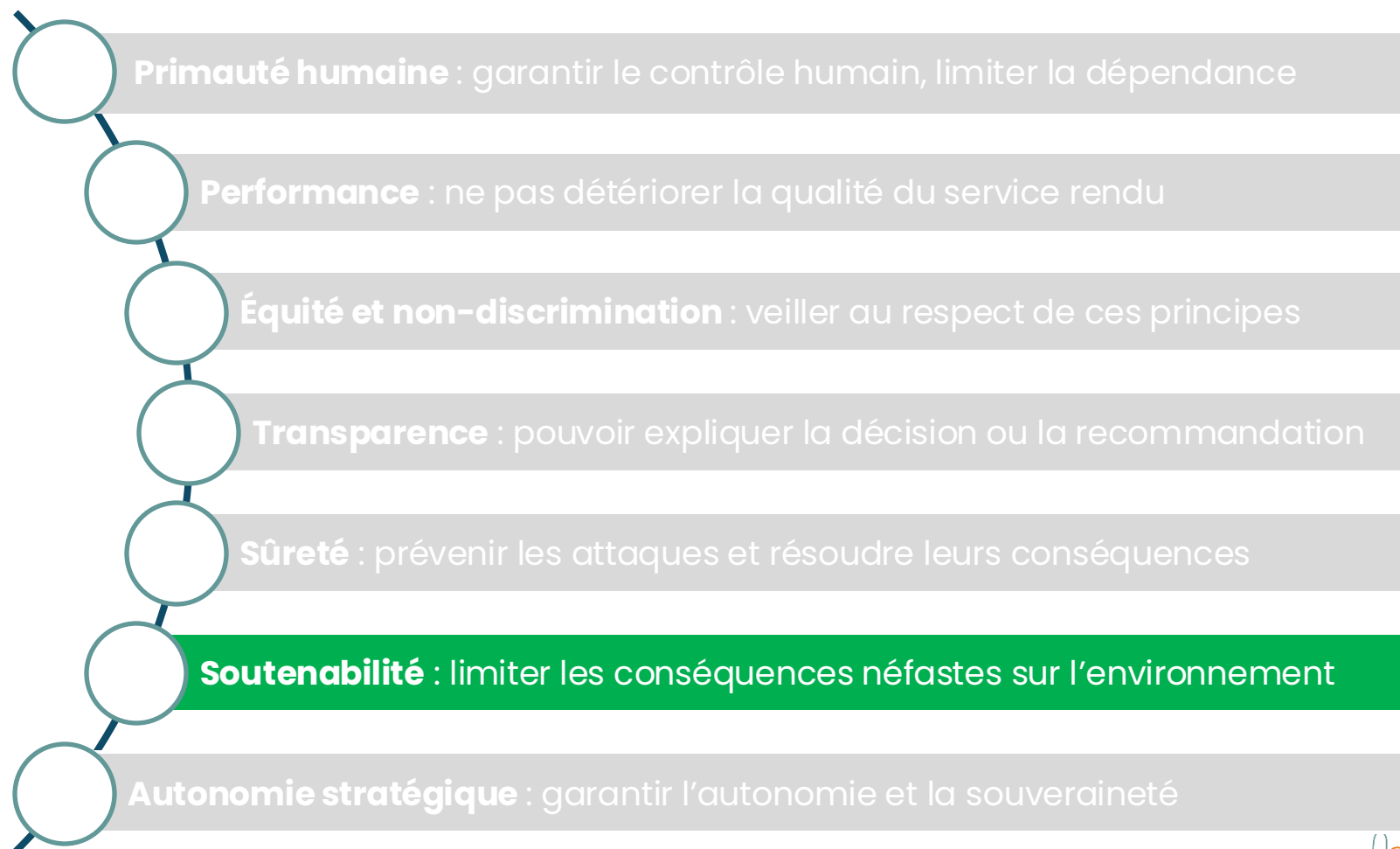
ANTHÉA SERAFIN
Référente en éthique de la donnée et de l'IA, EKITIA

BENOIT DEHAIS
Directeur des Systèmes d'information de la Région Occitanie

Vendredi 14 Juin 2024
Début 11h
Fin 12h

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

<https://metapolis.fr>



SOUVERAINETÉ



Primauté humaine : garantir le contrôle humain, limiter la dépendance

Performance : ne pas détériorer la qualité du service rendu

Équité et non-discrimination : veiller au respect de ces principes

Transparence : pouvoir expliquer la décision ou la recommandation

Sûreté : prévenir les attaques et résoudre leurs conséquences

Soutenabilité : limiter les conséquences néfastes sur l'environnement

Autonomie stratégique : garantir l'autonomie et la souveraineté

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

*Aucune IA n'a été maltraitée durant la
réalisation de cette présentation.*

INTERVENANTS

Betty SFEZ

June

bsfez@june-avocats.fr

Bernard MAMAN

Conseil Départemental des
Hautes-Alpes

bernard.maman@hautes-alpes.fr

Léa GOUPIL

Consultante sénior

lea.goupil@metapolis.fr

Cédric GAURY

Directeur conseil – Responsable offre IA

cedric@metapolis.fr



En partenariat avec :

